

N°2022-07/44B

Objet : ACTE MODIFICATIF N°2 - MARCHÉ DE LOCATION LONGUE DUREE DE VEHICULES LEGERS.

L'an deux mille vingt-deux, le 06 juillet, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

| | | | | |
|--|----|---------------|---------------------|---|
| Nombre de membres afférents au Bureau : | 10 | | Pour : | 8 |
| En exercice : | 10 | Vote : | Contre : | 0 |
| Présents : | 8 | | Abstention : | 0 |

Présents : Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Jean ROMEO, Louis SALA.

Absents excusés : Nathalie PINEAU, Jean-Jacques THIBAUT.

Secrétaire de séance : Jean ROMEO.

Date de convocation : 29 juin 2022

Le Président expose à l'assemblée,

Un contrat de location longue durée de véhicules légers (pour les véhicules SUV 4x4 rechargeables, véhicules légers, véhicules utilitaires Fourgonnettes et Fourgons, et véhicules électriques) a été attribué à la société AGL SERVICES/ OLINN en date du 27 février 2019 pour une durée de 37 mois (marché n° 20190203M) à compter du 31 juillet 2019.

Un nouveau marché de location de véhicules a été passé avec un début d'exécution le 29 août 2022.

Toutefois en raison des conditions actuelles de crise, tant au niveau économique que géopolitique, l'industrie automobile subit un retard important de production et de livraison des véhicules, engendré notamment par la pénurie de semi-conducteurs et le nouveau titulaire ne pourra donc livrer les véhicules dans le délai prévu.

Il apparait donc nécessaire de prolonger la location de plusieurs véhicules avec l'ancien titulaire pour les lots :

- Lot 02 Véhicules Légers
- Lot 03 Véhicules Utilitaires Fourgonnettes et Fourgons
- Lot 04 Véhicules légers électriques

Cet avenant prévoit la prolongation de la location (prix et kilométrage calculé au prorata journalier), avec possibilité de restituer les véhicules avant la date définie, selon un délai de prévenance de 2 semaines. En cas de restitution anticipée, les loyers et le kilométrage des véhicules seront calculés au prorata journalier.

Montant du marché initial :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 277 022,70 €
- Montant TTC : 332 427,24 €

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 25 320,10 €
- Montant TTC : 30 384,12 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 9,14 %

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 302 342,80 €
- Montant TTC : 362 811,36 €

Suite à l'avis favorable de la commission d'appel d'offres réuni le 5 juillet 2022,

LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

☞ **APPROUVE** l'avenant de prolongation du marché de location longue durée de véhicules légers tel que présenté ;

☞ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'acte modificatif avec la société AGL SERVICES/OLINN

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

